



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2023 (18h30)  
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56		
Membres suppléants	: 23		
Présents	: 29 + 3		
Votants	: 45		
Convocation et affichage	: 21/09/2023		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Monsieur	Jérémy	
	FRAYSSE		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET, Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Laurence DUMAS), Clément CHAPEL (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Yves FRAYSSE (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Edith MANTELIN (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christian MASSOLA (pouvoir à Thierry LERMET), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Martine OLLIVIER), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Cécilia FARRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2023-287 - FINANCES - CADRE BUDGETAIRE - CREATION D'UN BUDGET  
ANNEXE DES DECHETS AU 1ER JANVIER 2024**

***Rapporteur : Monsieur Laurent MARCE***

Afin d'améliorer le suivi budgétaire et comptable de l'exercice par l'EPCI de la compétence qui lui est dévolue en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés, il est proposé de créer à compter de l'exercice 2024 un budget annexe des déchets.

Seront retracées dans ce budget toutes les opérations comptables nécessaires à l'exercice de la compétence précitée, en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement.

Ce budget annexe permettra notamment de fournir des indications détaillées sur le fonctionnement du service, de suivre d'années en années l'évolution de sa situation financière, de mettre en évidence les conditions d'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Ce budget sera tenu selon les règles de l'instruction budgétaire et comptable M57.

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DECIDE** de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 un budget annexe « Déchets ».

**PRECISE** que ce budget retracera toutes les dépenses et recettes relatives à l'exercice de la compétence de collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.

**PRECISE** que ce budget sera tenu selon l'instruction budgétaire et comptable M57.

**DEMANDE** à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable d'Annonay, comptable public assignataire de la collectivité, de bien vouloir, pour ce qui le concerne, prendre toutes les mesures utiles à la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de ce budget annexe.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 02/10/23  
Publié le : 05/10/23  
Transmis en sous-préfecture le : 03/10/23  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230928-44768-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET